

CONSEIL MUNICIPAL 25 juin 2010

Intervention : Mme Emmanuelle GAZIELLO

Délibération : 7.3 budget supplémentaire 2010 : budget principal

M. TORDO.- Merci Monsieur le Maire.

Avant d'examiner cette délibération n° 7.3 sur le budget supplémentaire, si vous le permettez, je voudrais à titre personnel et je crois pouvoir associer Philippe Pradal à ce commentaire, adresser mes remerciements à Pierre Trautmann pour l'aide efficace qu'il nous a apportée pour la préparation de ces budgets et de ces budgets supplémentaires. Quand nous sommes arrivés lui et moi aux affaires, comme on dit, nous n'avions guère d'expérience de ce qu'étaient les finances communales et je veux simplement souligner la qualité de la relation que nous avons eue avec Pierre Trautmann sur ces questions et, même si c'est souterrain et que cela ne fait pas la une des journaux, l'impulsion qui a été donnée à l'amélioration, comme l'a dit monsieur le maire, du fonctionnement de cette municipalité.

Je vous présente, mes chers collègues, le budget supplémentaire 2010 qui fait apparaître au global des ouvertures de crédits en fonctionnement de 26,8 millions d'euros et en investissement de 57,2 millions d'euros.

Ce budget supplémentaire prend en compte trois éléments : Le premier est le compte administratif 2009 dont je vous rappelle l'excédent de fonctionnement de 35 millions d'euros et le déficit d'investissement de 12 millions d'euros, ce qui nous amène donc à un résultat reporté sur 2010 de 23,5 millions d'euros.

Le deuxième élément important, et je reconnais que cela rend un petit peu difficile la lisibilité des choses, mais je crois que nous sommes arrivés quasiment au bout de cet aspect, est la prise en compte des divers ajustements suite à la création de la communauté urbaine, avec ce que l'on appelle la CLECT, la commission locale d'évaluation des charges transférées, qui a un impact et en particulier encore sur le budget supplémentaire, à la fois sur l'attribution de compensation, je l'évoquais tout à l'heure lors de la discussion sur le compte administratif 2009, mais aussi concernant ce budget supplémentaire et les ajustements sur les annuités en capital liées aux équipements transférés avec les financements associés.

Ces deux éléments étant exclus et si l'on regarde plus précisément les dépenses et les recettes dites réelles, non pas que les autres n'étaient pas réelles, mais qui constituent véritablement des choses nouvelles, nous avons une ouverture de crédits en fonctionnement de 9,6 millions d'euros en dépenses, avec en contrepartie des recettes de 3,3 millions et, en investissement, une ouverture de crédits de 39,7 millions d'euros de paiement pour des recettes de 34,8 millions d'euros.

S'agissant de ces dépenses et recettes nouvelles, je voulais souligner bien entendu la continuité de l'effort sur l'investissement, ce BS traduit le transfert de l'excédent de fonctionnement de 17,8 millions d'euros sur la section d'investissement, ce qui montre bien la priorité que nous continuons à donner à l'investissement et, comme nous nous y étions engagés l'année dernière, cet effort d'investissement va de pair avec une maîtrise continue de l'endettement, puisque dans ce budget supplémentaire

nous prévoyons une diminution de l'endettement : en effet, à 20 millions d'emprunt nouveau, nous rembourserons 29 millions, ce qui devrait aboutir à une diminution de l'endettement minimum de 9,3 millions. Je dis « minimum » parce que l'emprunt nouveau à 20 millions est un emprunt dit d'équilibre supposant 100 % de réalisation des dépenses d'investissement et nous savons que la réalité est moindre ; nous avons donc une réduction de l'investissement plus importante que les 9 millions que nous avons indiqués.

Enfin, le troisième élément majeur de ce budget supplémentaire est la recherche d'économies avec d'ores et déjà dans ce BS les annulations de crédits que vous a indiquées monsieur le maire, à hauteur de près de 720 000 euros, à la fois en fonctionnement et en investissement, sachant que toutes les autres mesures annoncées vont aussi se traduire par des économies. Je ne vais pas, bien sûr, tout vous rapporter dans le détail, je veux simplement mettre l'accent sur quelques éléments qui me paraissent importants à la fois pour ce qu'ils représentent sur le plan des priorités politiques que nous avons indiquées et sur l'aspect symbolique de ces mesures. Nous avons, par exemple, augmenté le crédit pour les transports des enfants dans les centres de loisirs de 150 000 euros dans ce budget.

Nous avons malheureusement à constater une dépense de 850 000 euros liée à un contentieux datant de 2004, cela fait partie des 100 millions de contentieux que nous avait laissés la précédente majorité et que nous essayons de réduire.

Nous avons 1,3 million d'aides sous forme de subventions au monde associatif, que ce soit la culture, le sport, le social, ainsi que la promotion du territoire, d'abord avec l'Office du Commerce, Monsieur Allemand, je crois me souvenir lors du premier budget que vous vous étiez inquiété de la part qui serait faite au commerce, ce budget supplémentaire traduit la continuité de notre effort pour aider le commerce de proximité qui est essentiel à la vie des quartiers et à la vie de la ville, et des aides pour la création et l'installation du centre national de référencement santé, qui est un élément important de la politique que l'on doit suivre en matière de développement économique pour capitaliser sur ce qui existe déjà à la fois bien sûr au CHU et à la faculté de médecine, mais aussi tout ce que nous pouvons mettre en place.

Nous avons 200 000 euros de dépenses supplémentaires liées à la mise en place du prêt logement, dont je vous rappelle qu'il remplace le prêt à taux zéro que nous avons été obligés d'arrêter mais qui nous avait permis d'aider, j'insiste, plus de 450 familles à accéder à la propriété et donc de fluidifier le marché du logement qui est un élément important de la politique que nous menons en la matière.

Ces éléments étant pris en compte globalement, c'est donc la traduction, en conclusion de ce budget supplémentaire, du maintien et du renforcement des priorités que nous avons indiquées au budget primitif et sur lesquelles nous nous étions engagés, c'est-à-dire le maintien des investissements en particulier dans les secteurs prioritaires, la maîtrise de l'endettement et la recherche systématique d'économies. Il y a déjà eu des annulations de crédits et l'effort va continuer en la matière.

Simplement, pour insister sur l'aspect investissement, je veux là aussi décrire quelques-uns des éléments qui constituent cet effort d'investissement :

- un effort qui continue en matière de sécurité avec un investissement de près de 144 000 euros pour mettre en place des mécanismes de géo localisation qui vont aider,

au-delà de l'addition du nombre de personnels affectés à la sécurité, à améliorer leur efficacité par une optimisation de leur présence en ville ;

- 3 600 000 euros concernant l'éducation et l'enseignement supérieur pour accélérer les programmes Saint-Jean d'Angély, UFRSTAPS et Saint-Charles ;

- 1 000 000 euros pour les bibliothèques, à la fois pour les doter en livres mais aussi pour lancer les programmes concernant la médiathèque de la gare du Sud ;

- 700 000 euros pour la rénovation des crèches ;

- c'est vrai, Madame Gaziello, 500 000 euros d'aide aux plagistes pour le coup de mer, sous forme d'avances remboursables, pour les aider à passer ce cap difficile et leur permettre d'offrir aux touristes qui vont venir dépenser leur argent sur la Côte d'Azur, un outil adapté ;

- 200 000 euros pour des actions d'investissement liées à l'ANRU des Moulins.

Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais traduire très rapidement dans ce budget supplémentaire que nous vous présentons et que nous soumettons à votre vote.

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur l'Adjoint. Qui souhaite s'exprimer ?

Madame Gaziello, voilà, vous êtes sur le budget supplémentaire, vous pouvez nous parler des cadeaux aux plagistes.

Mme GAZIELLO.- Puisque vous terminez là-dessus, vous parlez de 500 000 euros d'avances remboursables, très bien, mais dans la délibération qui suit dans les dossiers 1 de monsieur Kandel, c'est 2,5 millions d'euros, ce qui voudrait dire, si je comprends bien, qu'il y a 2 millions en investissement. Si vous pouvez me répondre là-dessus, je serais très curieuse.

Ensuite, sur les 4 millions d'euros de charges générales qui sont réparties au budget supplémentaire, combien pour le 150^e anniversaire ? J'ai eu beaucoup de mal à le calculer, je suis arrivée à 1,4 million d'euros ; c'est une question que beaucoup de monde se pose.

Ensuite, investir utile oui, j'aimerais bien quand même que l'on nous explique quelle est la part des projets « bling-bling » tels que la trame verte, etc., dans les investissements que nous mettons aujourd'hui (37,9 millions d'investissement).

Cela vous fait rire, mais on y reviendra plus tard.

Merci.

M. LE MAIRE.- Très bien, merci. Qui souhaite s'exprimer ?

Monsieur Chauvet.

M. CHAUVET.- Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint, j'avais préparé trois remarques à faire sur le budget supplémentaire mais le propos introductif de monsieur l'adjoint m'amène à faire une quatrième remarque et je commencerai par celle-ci.

Monsieur l'Adjoint, vous avez lâché un chiffre qui ne figure pas dans les neuf pages de la délibération et qui ne figure pas non plus dans les dizaines de pages du budget supplémentaire. De quoi s'agit-il ? Vous venez de dire il y a quelques instants « cela fait partie des 100 millions de contentieux laissés par l'ancienne municipalité ». Monsieur l'Adjoint, ayez la gentillesse de procéder à une vérification, vous devez vous tromper, je vous l'affirme. Je veux bien que vous repreniez et que vous acceptiez de dire que vous vous êtes trompé, sinon ce n'est pas bien du tout, car ce chiffre est fantaisiste et tout le monde ici le sait très bien. Comme ce chiffre n'est pas dans le dossier, je n'ai pas les éléments sous les yeux pour vous apporter la preuve contraire. En tout cas je vous demanderai d'avoir l'amabilité de m'adresser une correspondance pour donner le détail de ce chiffre aussi monstrueux que fantaisiste.

Cette remarque préliminaire étant faite, le budget supplémentaire m'amène à faire les trois remarques suivantes.

D'abord une interrogation, je ne sais pas ce dont il s'agit et je souhaiterais que vous nous éclairiez au besoin par une correspondance bien sûr, qu'est-ce que c'est que ce loyer que la ville de Nice doit payer sur le terrain d'assiette de l'école Thérèse Roméo ? J'avoue ne pas comprendre. Il y a certainement une bonne raison mais vous aurez la gentillesse de me dire pourquoi on paie un loyer sur un terrain communal. Je crois que nous payons ce loyer à la Région, me semble-t-il.

Deuxième remarque, j'observe que vous réaffectez dans des charges de personnel une partie du produit du legs Kosma. Le legs Kosma, tout le monde sait ici, ou à peu près, ce que c'était : 1974, madame Kosma lègue au conservatoire national de région le produit des oeuvres musicales de son mari Joseph Kosma. Chaque année, nous le savons, cela rapporte pas mal d'argent et, au conservatoire, il y a une doctrine qui a toujours été conservée, c'est d'affecter le produit du legs aux enfants et notamment pour leur faciliter les études. Nous savons, c'est vrai, que le testament ne comporte pas d'obligation, la Ville est donc libre de faire ce qu'elle veut avec cet argent, mais je crois que la doctrine que nous avons mise en place après nos prédécesseurs et que vous avez conservée, me semble-t-il, est une bonne doctrine, cela va d'abord aux enfants et pour aider ces jeunes gens dans leurs études.

Je vois ici que pour une somme non négligeable, vous affectez le produit de ce legs à des charges de personnel ; je souhaiterais que vous nous explicitiez les montants exacts affectés à ce titre, en tout cas cela ne me paraît pas une bonne chose.

Troisième remarque au niveau de l'investissement, ce n'est pas très rassurant parce que j'observe qu'à peu près 40 % des recettes sont représentées par un emprunt. Ce n'est pas quelque chose de très positif et je souhaiterais que vous nous expliquiez ce qu'il en est précisément.

Enfin, je lis qu'en 2009 vous avez mobilisé un emprunt revolving ; un emprunt revolving cela ne sonne pas très bien, un jour un de nos collègues ici présent parlait d'un « emprunt revolver » ; de quoi s'agit-il, pourquoi un emprunt revolving en 2009 ? Merci.

M. LE MAIRE.- Qui d'autre souhaite s'exprimer ?

Monsieur Allemand.

M. ALLEMAND.- Monsieur le Maire, ce sera très court, comme d'habitude d'ailleurs sur le budget supplémentaire, parce que j'estime que le temps fort du débat public municipal c'est le vote du budget principal, c'est le moment où véritablement chacun peut évoquer et exposer ses orientations. Le budget supplémentaire n'est que le reflet rectifié de vos orientations du budget principal, cela n'a jamais été un temps fort et c'est la raison pour laquelle je ne vais pas m'y attarder. Simplement, nous voterons contre bien entendu, dans la logique, puisque nous avons voté contre le budget principal.

M. LE MAIRE.- Là c'est logique.

M. ALLEMAND.- Oui, tout à fait.

Simplement deux ou trois remarques.

C'est vrai que, sur les investissements, le résultat du compte administratif 2009 vous rend un grand service puisque s'agissant de cet excédent de 23 millions, vous pouvez en affecter plus de 17 sur l'investissement, c'est une bonne chose.

M. TORDO.- C'est le compte administratif 2009, c'est donc un autre budget.

M. ALLEMAND.- Oui. Cela vous rend un grand service. Il faut effectivement emprunter 20 millions, c'est ce que disait monsieur Chauvet à l'instant, mais la situation de ce point de vue n'est pas alarmante à ce jour, même si l'on continue bien entendu de creuser l'emprunt, mais vous l'avez expliqué très bien et j'en conviens, c'est vrai que c'est une année un peu particulière où nous rembourserons plus que ce que nous empruntons de nouveau.

Dernier point, seule remarque positive, parce que j'en trouve une...

M. LE MAIRE.- Il y a déjà celle que vous venez de faire, cela fait donc une deuxième remarque positive que j'attends avec impatience.

M. ALLEMAND.- C'est l'augmentation de l'effort qui est fait pour l'aide aux associations qui nous est permise aussi par ce relatif élément de confort budgétaire. Par contre, très franchement, pour le reste, on est beaucoup sûr de la communication, mais c'est votre péché mignon, on ne va pas vous refaire maintenant. Quant à l'annulation de la réception du 14 juillet, comme par hasard cela arrive deux jours après l'annonce par le président de la République de la suppression de la garden party de l'Élysée, toute ressemblance serait totalement fortuite.

M. LE MAIRE.- Non, non, je la revendique en plus.

M. ALLEMAND.- Je sais bien. Après, vous supprimez un buffet anecdotique que vous avez vous-même créé d'ailleurs, pour le supprimer quelques séances après. Tout cela c'est de l'anecdote ; je retiens simplement une chose qui me paraît importante, la seule positive, je le répète encore, c'est que l'on puisse trouver des marges pour aider un peu plus les associations. Mais cela ne changera pas le fond de notre vote parce que les associations ne font pas tout, Monsieur le Maire, nous voterons contre.

M. LE MAIRE.- Très bien. Deux remarques positives c'est un peu de ciel bleu. Monsieur l'Adjoint, vous avez la parole.

M. TORDO.- Chaque année on s'améliore. À la fin du mandat, vous serez peut-être amenés à voter le BP ou le BS, on ne sait jamais.

M. ALLEMAND.- Cela m'étonnerait.

M. TORDO.- Il ne faut jurer de rien, avec tous les bons commentaires que vous avez pu faire sur l'aide aux associations, la diminution de la dette, les marges de manoeuvre, ça serait dans la pure logique.

Bien. Pour revenir aux questions ou commentaires qui ont été faits, Madame Gaziello, concernant les plagistes, effectivement, 2,5 millions sont inscrits au budget : 2 millions sous forme d'avances remboursables et 500 000 euros en subventions d'équipement. Les avances remboursables seront remboursées.

Concernant le 150^e anniversaire, je n'ai pas le détail complet du budget qui aura été alloué puisqu'il y avait beaucoup d'opérations liées. Je voudrais simplement faire deux commentaires et vous apporter un certain nombre de précisions.

La première est que, comme son nom l'indique, c'est la première fois en cent cinquante ans, c'est donc un événement exceptionnel qui doit être traité de manière exceptionnelle, c'est ce qu'avait voulu monsieur le maire.

Deuxièmement, je crois que tout le monde était d'accord pour dire que toutes ces opérations ont été un succès populaire sans précédent. Je n'ai pas entendu, en ce qui me concerne, un seul commentaire négatif sur une quelconque des manifestations qui ont été labellisées.

Pour être un petit peu plus précis sur quelques-unes des opérations, pour la pièce de théâtre, le budget était de l'ordre de 400 000 euros. C'est, pour mettre les choses en perspective, plus de 8 000 spectateurs, cela correspond à un budget par personne de 50 euros. Était-il anormal de faire ce cadeau aux Niçoises et aux Niçois à l'occasion de ce 150^e anniversaire ?

M. INJEY.- Ce n'est pas des cadeaux qu'on leur fait, c'est avec leur argent ; l'argent des Niçois.

M. TORDO.- Ce n'est pas un cadeau, c'est un juste retour des choses. De la même façon, le saut des parachutistes a été de l'ordre de 70 000 à 80 000 euros, c'est-à-dire 25 euros par personne. Vous pouvez considérer que c'est trop, vous avez raison de dire que c'est avec leurs impôts, mais il nous semblait tout à fait naturel, encore une fois, pour un événement qui a lieu tous les cent cinquante ans, de pouvoir offrir aux Niçoises et aux Niçois ce type d'événement.

M. INJEY.- Monsieur Tordo, il y a le 200^e anniversaire...

M. TORDO.- On attend le 200^e anniversaire, mais ni vous ni moi ne serons présents pour le faire. On peut toujours espérer.

M. LE MAIRE.- Vous avez tort, vous avez posé une question, soyez corrects, je veux du respect dans ce conseil municipal. Vous avez des attitudes qui sont assez vulgaires dans votre comportement qui manque d'éducation. Nous sommes toujours attentifs à vos propos, nous ne les contestons pas, et lorsque l'adjoint vous répond, essayez d'avoir un peu de dignité. Que vous ne vouliez pas, que vous contestiez, que cela vous dérange que l'on ait fait des choses auxquelles 80 % des Niçois ont adhéré, où près de 50 000 Niçois sont venus sur la promenade des Anglais, c'est-à-dire cinq fois plus que ce qu'il pouvait y avoir de manifestants hier sur l'avenue Jean Médecin, permettez-moi de vous dire que cela signifie que les Niçois sont très mobilisés sur l'histoire, le patrimoine et la volonté de s'approprier une culture à laquelle ils sont très attachés. Vous la contestez, vous ne vous sentez pas niçois, ils se sont sentis niçois et se la sont appropriée.

M. INJEY.- Le propos n'est pas là.

M. LE MAIRE.- Monsieur l'Adjoint, vous avez la parole.

M. TORDO.- Merci Monsieur le Maire.

Pour répondre aux quatre commentaires de monsieur Chauvet, ou du moins quatre questions, en commençant par la première, bien évidemment on répondra à votre question d'une manière précise sur les 100 millions mais simplement, à ce stade, vous avez la mémoire courte, Monsieur Chauvet, parce que dans les 100 millions on a compté en particulier le litige Cari qui représente à lui seul 50 millions d'euros et c'est une réalité. Non ? Je vous pose la question.

Il n'y a pas une réalité de demande de pénalités de 50 ou 46 millions de la part de Cari ? Oui ou non ? Vous n'entendez pas ? Très bien. On vous répondra par écrit de toute façon, mais déjà on a fait la moitié du chemin et je n'ai aucun doute sur le fait que l'on sera capable de vous démontrer que le chiffre n'est pas, contrairement à ce que vous avez dit, fantaisiste mais c'est l'héritage, comme d'autres, que vous nous avez laissé et que l'on essaie de résoudre au mieux des intérêts de la Ville, en préservant les finances de la Ville qui sont dans un état bien meilleur que celui que vous nous avez laissé.

Concernant le loyer de la Région, cela concerne la gare du Sud et c'est un loyer que l'on paie depuis trente ans, Monsieur Chauvet ; c'est à se demander si vous assistiez aux conseils municipaux précédents, cela fait trente ans qu'on le paie, on le paie au SYMA et on continuera à le payer jusqu'à ce qu'on ait pu l'acheter, ce qui est notre intention.

Quant au legs Kosma, la rémunération dont il s'agit est celle des professeurs qui s'occupent des master classes dans le cadre de ce legs.

Dernier point, vous vous inquiétez de l'augmentation des emprunts et du fait que 40 % des investissements sont liés à des emprunts ; c'est presque, je m'excuse de le dire, et vous savez que ce n'est pas ma façon de travailler, de la mauvaise foi puisque je viens de dire avant, à moins que vous n'ayez pas écouté, que certes on fait 20 millions d'emprunt nouveau, mais nous remboursons dans le même temps 29 millions. Le solde c'est que nous remboursons 9 millions d'euros de dette. Alors, sur ce point comme sur les autres, je peux vous rassurer, Monsieur Chauvet, nous sommes attentifs à maintenir l'équilibre financier de la Ville.

Quant aux remarques de monsieur Allemand, monsieur le maire l'a dit, je crois que c'est presque un satisfecit. Cela n'ira pas jusqu'à voter ce budget supplémentaire, mais j'ai noté que vous aviez trouvé positif le fait que nous maîtrisions la dette, vous avez trouvé positif le fait que nous continuions à aider les associations, vous avez trouvé positif le fait que nous dégagions des marges de manoeuvre pour encore plus les aider, c'est notre intention et c'est ce que traduit ce budget supplémentaire.

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur l'Adjoint.

Je voudrais simplement dire, parce que certains peuvent considérer que c'est par autosatisfaction que nous avons pu réaliser le programme que nous avons réalisé, que derrière ce programme il y a un grand nombre de nos collaborateurs, de nombreux talents, des responsables des services de la culture, du théâtre de Nice, de l'Opéra, des plus modestes aux plus importants, de la Diacosmie, des acteurs privés de la ville de Nice qui démontrent leur professionnalisme, qui ont été impliqués, de nombreuses associations, je parlais tout à l'heure, dans cet hommage à Francine Gag, de Nice la Belle, il y avait dans ce programme des séquences parisiennes où je peux vous dire que dans les jardins du Luxembourg, là où le sénatus-consulte a ratifié le rattachement de Nice en 1860 au Sénat de la République, Nice a été plus qu'à l'honneur.

Si vous voulez contester, contestez tout ce que vous voulez, mettez vous en contradiction. Vous n'avez pas souhaité vous montrer dans ces événements, vous n'avez pas voulu vous mêler à ces Niçois de toutes conditions sociales, de toutes pensées politiques qui se sont reconnus dans leur histoire, c'est votre choix. Mais je sais ce que vaut l'achat d'un encart publicitaire ou d'un espace audiovisuel lorsqu'il faut communiquer pour remplir nos hôtels. Je n'ai pas pu faire un pas dans la ville sans qu'il y ait un commerçant, un restaurateur, un hôtelier qui me dise « Monsieur le Maire, merci, on a parlé de nous partout ». J'ai reçu des mails de Niçois du bout du monde, d'Australie, des États-Unis, du Canada, d'Asie qui nous ont indiqué combien ils étaient fiers, eux les expatriés mais citoyens niçois, d'avoir vu sur de grandes chaînes internationales leur ville à l'honneur telle qu'elle l'a été. Ils se sont sentis patriotes niçois à 30 000 kilomètres de Nice. C'est tout cela que nous avons voulu générer et que vous contestez, pour un montant dont les retombées sont importantes, rien que sur la presse nationale, et je ne parle pas de la presse internationale, je ne vous donne que quelques exemples, je ferai circuler la compilation des articles sur ces quatre journées.

Je ne citerai que quelques exemples :

En ce qui concerne la télévision : TF1 le journal de 13 h, France 2 le journal de 20 h, France 3 18 h 30 aujourd'hui, Canal+ la Matinale, Canal+ le Grand journal, M6 le journal de 19 h 45 ; LCI la Matinale ; iTélé l'édition permanente ; BFM TV première édition ; LCP journal de 13 h ; France 3 Méditerranée édition spéciale.

Je laisse de côté tous les médias locaux que je veux saluer pour ceux qui sont présents, représentés, ou qui ne sont pas parmi nous aujourd'hui et qui tous, à l'unanimité, ont été des partenaires de ce cent-cinquantaire et se sont beaucoup impliqués. Je ne vais pas les inventorier, je les remercie simplement, de même que je veux remercier dans leur grande diversité tous ces médias.

Le Patriote a pris sa part, il m'a invité d'ailleurs à visiter, rue Smolett, l'exposition qui est la sienne, je m'y rendrai pendant ce week-end, et a édité une revue de très grande qualité, de très grande beauté, qu'il distribuait d'ailleurs à l'entrée de la pièce de théâtre où j'ai rencontré son directeur. On voit bien que des Niçois de toute pensée ont fait le choix de s'impliquer.

En ce qui concerne la radio : France Info, France Inter, France Culture, Europe 1 le flash, Europe 1 le week-end, RTL le journal de 8 h, BFM le flash, RTL 2 la revue de presse, France bleue Provence le journal de 12 h, Nostalgie, RCF.

Je pense ensuite à :

- *Paris Côte d'Azur*

- *Art Côte d'Azur*

- 20 juin 2010 : *le Journal du Dimanche* « Nice fête son union avec la France »

- 19 juin 2010 : *Closer* « La soirée VIP, première de la pièce « le Rattachement »

- 18 juin 2010 : *le Moniteur, 20minutes, Métro*

- 17 juin 2010 : *Hebdo Savoie*

- 16 juin 2010 : *la Provence, TPBM, 20minutes*

- 15 juin 2010 : *Aujourd'hui en France* « La fête en tricolore à Nice et en Savoie », *Présent, Métro, 20minutes*

- 14 juin 2010 : AFP « Pour le 150^e anniversaire, Nice reçoit la Patrouille de France », *Le Figaro* « Van Cauwelaert : sa pièce en marche », France 3 « Napoléon III héros de théâtre »

- 13 juin 2010 : *Aujourd'hui en France* « Napoléon III et Eugénie revivent à Nice », *la Marseillaise* « Didier van Cauwelaert sur les pas de Napoléon III »

- 12 juin 2010 : AFP « Nice et la Savoie célèbrent lundi le 150^e

anniversaire », AFP « Nice cosigne un ouvrage », *Le Figaro* « Nice joue ses atouts culturels », *Le Figaro* « Avec « le Rattachement », Didier van Cauwelaert réhabilite Napoléon III », *Le Figaro* « Bernar Venet : mon cadeau à ma grande ville »

- 11 juin 2010 : *Le Figaro* « À Nice, la culture change de dimension », *le Dauphiné* « De la joie et de l'émotion »

- 10 juin 2010 : AFP « l'Assemblée célèbre le rattachement de la Savoie et de Nice à la France », *Le Point* « Comment Nice est devenue française »

- 9 juin 2010 : *20minutes* et *Métro*

- 8 juin 2010 : AFP « Nice fête avec faste le 150^e anniversaire de son rattachement »

- 7 juin 2010 : *20minutes*

- 5 juin 2010 : *la Tribune*

- 4 juin 2010 : *Livres Hebdo*

- 3 juin 2010 : *Libération* « À Nice, l'obélisque de la concorde », *Paris*

Match « Sculpture monumentale »

- 31 mai 2010 : AFP, *France Soir*

- 29 mai 2010 : AFP

- 28 mai 2010 : *Le Monde* « L'obélisque de Venet, cadeau monumental à Nice »

- 19 mai 2010 : *L'Express* « Nice fête la France »

- 29 avril 2010 : *L'Humanité* « Savoie et Nice, 150 ans d'amour de la France »

- 4 mai 2010 : *Le Figaro* « Didier van Cauwelaert fête sur scène le rattachement de Nice à la France », etc.

Je tiens tout cela à votre disposition. Ce sont des millions d'euros de retombées tout simplement pour le rayonnement national, et nous sommes en train de collecter la

presse internationale que nous mettrons à votre disposition et qui est tout aussi considérable, si ce n'est plus.

Je crois que nous n'avons pas à rougir des initiatives que nous avons prises, qui ne coûtent rien de plus dans le budget événementiel et culturel que les années précédentes, mais qui par le choix que nous avons fait de les relier à notre histoire, ont une portée encore plus importante pour permettre de renforcer l'attractivité culturelle et touristique de notre cité.

Je vous remercie. En tout cas je veux remercier notre adjoint aux finances Christian Tordo à la fois pour la qualité de la présentation de son compte administratif, pour le travail difficile qu'il a effectué sur ce budget supplémentaire, pour la qualité des réponses apportées et bien évidemment pour le talent qu'il met à apporter à l'administration et à la gestion de notre ville les moyens nécessaires pour que nous respections nos engagements vis-à-vis des Niçois. Je vais maintenant passer au vote de ce budget supplémentaire, mais je tenais à lui rendre cet hommage.

M. GAECHTER.- Monsieur le Maire, j'ai une question, s'il vous plaît.

M. LE MAIRE.- Normalement ce n'est pas la règle, mais j'y déroge.

M. GAECHTER.- J'ai bien compris que ce n'était pas la règle.

M. LE MAIRE.- Si vous l'utilisez de manière respectueuse, j'y déroge.

M. GAECHTER.- Je vous remercie.

Dans toutes les informations que vous venez de nous donner et que vous allez nous transmettre, j'aimerais que vous puissiez me transmettre aussi le bilan carbone de la Patrouille de France pendant les entraînements et le jour de la manifestation.

Réactions au sein de la majorité

Je vous remercie par avance. Je sais que vous êtes très attentif au problème de l'écologie dans la ville verte du 21^e siècle.

M. LE MAIRE.- Je vous remercie. Merci, restez ce que vous êtes, très longtemps...

M. GAECHTER.- À votre disposition.

M. LE MAIRE.- ... parce que cela me permettra de rester très longtemps à la tête de la ville de Nice.

Monsieur Chauvet.

M. CHAUVET.- Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Une petite remarque sur la forme. Je souscris pleinement à ce que vous avez dit tout à l'heure, on ne doit jamais s'interrompre. Je suis le premier à pratiquer cette règle, vous ne me prendrez jamais en défaut, je n'interromps jamais quelqu'un qui s'exprime.

M. LE MAIRE.- C'est vrai, je vous le reconnais.

M. CHAUVET.- Dans le même temps, Monsieur le Maire, le débat n'est pas loyal si vous permettez à votre adjoint de m'interpeller et en quelque sorte de tirer argument du fait que je ne lui réponds pas parce que je ne veux pas l'interrompre et je n'ai pas le micro. Je crois qu'il faut être fair-play, Monsieur l'Adjoint, respectons la règle jusqu'au bout, je ne vous interromps pas, mais si vous m'interpellez, alors donnez-moi la parole. Merci.

M. LE MAIRE.- Monsieur Chauvet, je vais vous dire, il y a des réponses qui se formulent sous forme de questions, et je pense que monsieur l'adjoint aux finances a parfaitement formulé sa réponse.

C'était un peu la réponse du berger à la bergère, en quelque sorte.

Je mets aux voix le budget supplémentaire 2010.

La délibération n° 7.3, mise aux voix, est adoptée à la majorité absolue.

Votent contre :

- les élus du groupe CHANGER D'ERE***
- les élus du groupe COMMUNISTES ET REPUBLICAINS***
- les élus du groupe ENTENTE REPUBLICAINE***

M. LE MAIRE.- Le budget supplémentaire est adopté. Mes félicitations à monsieur l'adjoint.

Au moins, les choses sont notées et personne ne viendra le contester.

Je vais passer maintenant la parole encore à monsieur l'adjoint pour une information du Conseil municipal sur la gestion active de la dette de la Ville.